

OSAD EX SA - Organisation privée de soins à domicile

Route de Taillepied, 125

CH- 1095 Lutry

Tél. : 021/ 796 01 06

Fax : 021/ 796 01 47

Site de dispensation des soins à domicile : **Résidence Îlot du Parc**

Route de Taillepied, 125 CH- 1095 Lutry

Tél. : 021/ 796 01 11

Courriel : info@ilotduparc.ch

Site web : www.ilotduparc.ch

C'est un lieu de vie, une structure d'appartements avec services,

« une résidence-service » pour personnes âgées (et non un EMS).

OSAD EX SA est une organisation privée de soins à domicile, ou OSAD, de type 2.

Infirmière-cheffe, contact pour les stages, faisant fonction de praticienne-formatrice : Madame **Laurence CUANILLON** laurence.cuanillon@ilotduparc.ch

Particularités: blouses fournies, restaurant de la résidence à disposition pour les repas.

- *Mission et définition d'une OSAD selon le Service de la Santé et des Affaires sociales du Canton de Vaud*

La mission principale des organisations privées de soins à domicile (OSAD) est d'apporter une assistance individuelle et des soins à domicile afin d'éviter ou d'écourter une hospitalisation ou un séjour dans un établissement médico-social (EMS).

Les organisations privées de soins à domicile (OSAD) fournissent sur mandat médical, ambulatoirement ou au domicile du patient, les soins et les prestations destinés à permettre aux personnes qui le souhaitent de rester dans leur environnement familial et social.

Les OSAD offrent concrètement des prestations de soins (infirmiers et de base) et/ou d'aide (repas, ménage), auprès de la clientèle ciblée, qu'elles définissent dans le mandat avec le SSP, étant donné que contrairement aux CMS, elles n'ont pas d'obligation de prise en charge.

Ces prestataires doivent être titulaires d'une autorisation d'exploiter, respectivement de pratiquer ainsi que d'un mandat avec le Service de la santé publique, délivrés par le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud (DSAS) pour pouvoir facturer à charge de la LAMal et, le cas échéant, bénéficier d'un fond résiduel.

Celui-ci vérifie le respect des exigences légales en la matière, notamment celles liées aux qualifications, à la direction (administrative et médicale), au personnel soignant (dotation et qualifications), aux équipements techniques et à l'hygiène.

Les OSAD peuvent revêtir diverses formes juridiques, notamment association, fondation, société à responsabilité limitée ou société anonyme.

Au total, on dénombre une quarantaine d'OSAD dans le canton de Vaud (voir la [liste des OSAD autorisées à exploiter](#)).

(<http://www.vd.ch/themes/social/vivre-a-domicile/organisations-privées/>)

- *Mission spécifique d'une OSAD de Type 2*

Les OSAD de type 2, les plus nombreuses, ne se déplacent que dans des logements groupés du type [Home Non Médicalisé](#) ou logements protégés et sont rémunérées à la prestation.